



INFOS-RETRAITÉS

VENDEE

Novembre 2015

ÉDITORIAL

par Alain Viaud

Postures ou résultats ?



En
cette fin
d'année,
les sujets
d'actualité se
bousculent,
les occasions
de tensions
aussi.

Au plan international, les drames de la guerre font entendre les échos sinistres des souffrances des populations concernées ; les dangers d'extension de conflits aux multiples facettes font craindre le pire. Votre journal reprend en pages intérieures, le dossier des réfugiés. Le conseil de l'UTR a débattu de cette question. Nous revenons sur

ce débat. Le syndicalisme milite en actes et en paroles, au plan européen, national et local pour l'application pleine et entière du droit d'asile.

Au plan national, faut-il retenir les images chocs, les menaces de conflits, les postures destinées à cliver ou les volontés de trouver courageusement les compromis nécessaires à la résolution des problèmes comme notre prise de responsabilité pour le sauvetage des caisses de retraites complémentaires (voir dans nos pages intérieures) ?

Au plan local, les équipes se multiplient : actions à l'occasion de la semaine bleue, réflexion sur « la silver économie » avec l'UL de La Roche-sur-Yon, solidarité avec nos camarades actifs de la santé pour

sauver les emplois qui impactent directement la qualité des services rendus aux usagers que nous sommes, solidarité encore avec les communes, associations qui agissent pour l'accueil des réfugiés. De tout cela, nous faisons écho dans notre journal.

Et comme la vie, c'est aussi la détente, nous relatons aussi la réussite de notre pique-nique de rentrée, l'accueil formidable de nos amis de Montaigu, un moment ludique et convivial, un moment culturel et solidaire. (p 6 & 7)

Alors soyons fiers d'être vrais, de préférer les résultats aux postures même si c'est moins spectaculaire et (ou) populiste. Soyons fiers tout simplement d'être pleinement acteur de notre vie qui est aussi sociale et sociétale.

Dernière minute...



SOMMAIRE

- Page 1 : Éditorial
- Page 2 : Dossier réfugiés
- Page 3 : Retraites complémentaires - Semaine bleue
- Page 4 : Focus sur l'ULR de Fontenay-le-Comte
- Page 5 : Assemblée générale de l'ULR de la Roche
- Page 6 : Une journée à Montaigu
- Page 8 : Agenda - Infos diverses - ASSECO

DOSSIER : Réfugiés, un droit d'asile, un devoir de solidarité

Sur le problème des réfugiés, on entend tout et son contraire. Nous avons donc souhaité en débattre au conseil de l'UTR : savoir de quoi on parle, connaître mieux les faits, les débats européens et français et au final, s'interroger sur ce qui peut être fait, ce que chacun de nous peut faire.

De quoi parle-t-on ?

Quelques chiffres d'abord :

le Haut Commissariat aux Réfugiés (organisme international chargé de traiter les souffrances des déracinés pour cause de conflit ou/et de persécution) ; le HCR, donc, estime à plus de cinquante deux millions le nombre de réfugiés dont trente-trois millions de déplacés. L'exode de 1940 pour les plus anciens, fait écho aux souffrances de ces déplacés. Aujourd'hui, pour prendre l'exemple le plus emblématique de la période, il y a sept millions de syriens déplacés et 4,27 millions de réfugiés ! Près de quatre millions de ces réfugiés sont dans des camps (le Liban accueille l'équivalent de 30% de sa population, la Jordanie un million de réfugiés, la Turquie, deux millions). Ces chiffres sont à comparer à l'accueil programmé sur deux ans par les vingt-huit pays européens : cent soixante mille soit moins de 0,1% de la population européenne (trente six mille pour la France) !!!

Quelques faits ensuite :

La pratique d'accorder l'asile aux personnes fuyant la persécution constitue l'une des plus anciennes marques de civilisation. On accueillait déjà les réfugiés, il y a trois mille cinq cents ans, des textes écrits en témoignent chez les babyloniens ou les assyriens. Après la seconde guerre mondiale, notre époque moderne a organisé la protection des réfugiés sur deux piliers : la création du HCR, la convention de Genève de 1951 signée par cent quarante cinq pays. Cette convention donne la définition du réfugié, définit le droit d'asile :

Le terme « réfugié » s'applique à toute personne qui craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte,

ne veut se réclamer de la protection de ce pays.

Le HCR précise qu'en cas de conflits généralisés, l'ensemble de la population est concernée et l'entretien personnel d'asile s'avère non nécessaire puisque la raison de la fuite est évidente.

Il y a donc des réfugiés, et le devoir des cent quarante cinq pays qui ont signé la convention de 1951 est de les accueillir. La France va d'ailleurs au-delà de cette convention comme le stipule le préambule de sa constitution de 1946 qui reconnaît l'asile constitutionnel « à toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté ». La France a, dans son histoire récente, fait face à des arrivées massives de réfugiés : les républicains espagnols, les boat people, les déplacés de l'ex-Yougoslavie. Parler de quotas est donc déjà une restriction du droit d'asile !

Quelques débats, quelques réponses ?

Le statut de réfugié peut être perdu si la situation du pays d'origine change. L'issue première à rechercher est donc la prévention des conflits et leur résolution. Mais dans l'attente nous ne sommes pas, évidemment, exonérés de notre devoir d'accueil.

Le plus grand nombre de réfugiés reste près de la zone de conflit, le plus souvent faute de moyens pour aller plus loin. Il faut donc aider les pays limitrophes, assurer un minimum aux réfugiés dans les camps si on ne veut pas voir ces réfugiés fuir (vers l'Europe) même au péril de leur vie.

Tout réfugié est un migrant, tout migrant n'est pas un réfugié. Les migrants économiques sont pour la plupart non réfugiés. Par contre, le HCR s'interroge pour donner le statut de réfugié aux futurs déplacés climatiques.

L'Allemagne a de fait une situation économique et démographique qui l'incite à accueillir plus facilement les réfugiés. Mais cela ne doit pas exclure la solidarité des autres pays européens. Et la France doit se montrer moins frileuse.

Il faut refuser les populismes et ce qu'il est convenu d'appeler « la lepénisation des esprits ». Non, les SDF ne sont pas abandonnés au profit de l'accueil des réfugiés. C'est une solidarité supplémentaire qui se met en place du fait d'un problème d'actualité. Et les réfugiés n'ont pas à payer l'insuffisance des politiques d'aide sociale. Ce sont d'ailleurs souvent les mêmes qui suppriment les aides sociales quant

ils sont au pouvoir et qui refusent d'accueillir les réfugiés. Non les réfugiés ne prennent pas le travail des français. Oui, il y a trois millions de chômeurs, mais chacun sait aussi qu'il y a des métiers en tension et des secteurs économiques qui n'arrivent pas à combler leurs besoins d'emploi. Deux exemples en Vendée : combien de retraités se sont heurtés au trop petit nombre de spécialistes ou à la difficulté de remplacer un médecin de campagne pour s'occuper de leur santé ? L'entreprise Arrivé (abattoir) emploie actuellement quinze nationalités, est-ce le fait du hasard, ces personnes prennent-elles l'emploi des français ? Non.

Déclaration du bureau national de la CFDT Retraités réuni les 7 et 8 septembre

Solidarité et fraternité avec les migrants

La CFDT Retraités réunie en bureau manifeste son indignation face au sort dramatique de milliers de migrants hommes, femmes et enfants issus de l'Afrique, du Mpyen-Orient ou de l'Europe de l'Est, contraints de fuir leur pays pour échapper à la guerre, aux atrocités, à la misère ou à une mort probable.

La CFDT Retraités déplore la défaillance de l'Europe et l'absence d'une politique européenne concertée pour traiter des questions du droit d'asile, d'accueil et d'intégration des migrants.

Qu'elle le veuille ou non, l'Union européenne partage avec ses voisins de l'est de l'Europe et du sud de la

Méditerranée une communauté de destin.

Les valeurs essentielles que sont l'égalité, la fraternité, la solidarité, le respect des droits de l'homme et des libertés sont inconciliables avec toutes logiques discriminatoires, sexistes et xénophobes.

Face aux tentatives de récupérations populistes, la CFDT Retraités appelle à une absolue nécessité de solidarité entre les peuples.

La CFDT Retraités portera ce message lors du congrès de la Fédération européenne des retraités et personnes âgées qui se déroulera à Budapest les jours prochains.

Ce qu'on peut faire ?

Chacun trouvera sa réponse à cette question.

Les structures syndicales européennes et françaises se sont prononcées clairement (Voir en encadré l'article du Retraité militant d'octobre 2015):

Donc, ce que nous pouvons faire, c'est déjà d'avoir une position claire dans les débats autour de nous, diffuser l'information et provoquer ces débats. Ce que nous pouvons faire aussi, c'est participer aux initiatives locales des collectivités et des associations. Au Conseil, nous avons parlé de ces actions dans plusieurs communes de Vendée. Beaucoup de militants et adhérents sont investis dans des associations d'accueil : Terre d'asile, Amnesty international, Cimade... ou travaillent dans des structures au contact des réfugiés. La CFDT s'attache à ce que ces salariés disposent des moyens nécessaires. Et ne l'oublions pas, l'accueil de réfugiés n'est ni une chance ni une malchance mais une réalité qu'on a le devoir d'assumer.

Alain VIAUD

Accord retraites complémentaires :

Le sujet des retraites, nous le savons, est complexe. La réalité est connue, l'équilibre des caisses était en péril à court terme (l'AGIRC) et moyen terme (l'ARRCO). Devant cette situation, la CFDT a pris ses responsabilités, refusant les dictats du MEDEF ou l'autre dictat de la politique de la chaise vide de la CGT et de FO.

Sur le fond, nous avons choisi de vous transmettre l'argumentaire confédéral sur l'accord (http://www.cfdt85-retraites.fr/documents/7_conf/argu-rc.pdf). Nous partageons l'essentiel de cet argumentaire en intégrant le fait qu'un compromis reste un compromis, que l'acceptation d'un compromis intègre de ne pas obtenir tout ce que nous souhaitons.

Nous n'oublions pas, par contre, l'objectif visé : sauver les caisses et au-delà le système de retraite par répartition. Nous n'oublions pas non plus la stratégie : progresser vers la réforme systémique des retraites, l'équité entre les régimes, la retraite à la carte par points. Enfin, nous n'oublions pas notre volonté d'imposer des efforts à tous, le plus justement répartis. C'est sur ce point que nous avons quelques interrogations.

Un point de l'accord mérite, en effet, le développement ci-après. Nous exprimons notre désaccord sur la sous-indexation des pensions uniformément décidé y compris pour les basses pensions.

A vous de nous faire part de votre propre analyse et opinion. Nous y reviendrons bien entendu.

Non à l'oubli des basses pensions...

L'UTR 85 est en désaccord avec la sous-indexation prolongée trois ans (moins 1% par rapport à l'inflation) sans mesure spécifique pour les basses pensions.

Sauf à considérer que nos résolutions de congrès ne servent à rien, nous exigeons - comme la motion d'actualité votée à l'unanimité au congrès de l'UCR de juin 2015 (ce n'est pas si loin !) - d'imposer en priorité ces mesures spécifiques. Il y a des bas salaires, il y a des basses pensions, il y a des salariés pauvres (préservés dans le projet d'accord), il y a des retraités pauvres (non préservés).

Notre revendication d'obtenir à terme une retraite minimum au niveau du SMIC exige un progrès vers cet objectif et non un recul !

La vraie vie exige des mesures urgentes pour celles et ceux qui croulent sous l'augmentation des charges fixes (loyer, impôts locaux, électricité, eau, etc.) et qui n'ont plus de quoi subvenir à leurs besoins essentiels (manger, se soigner, se vêtir, etc.). Ne pas oublier cela, c'est souligner le côté inacceptable de l'absence de mesures pour ces retraités pauvres. L'UTR 85 a écrit aux structures concernées (confédération, UCR). Nous communiquerons leurs réponses.

La vie des ULR

LA SEMAINE BLEUE

« A tout âge, créatif et citoyen »

Montaigu (Extrait de Ouest-France du 29 septembre 2015)

Les retraités CFDT ouvrent leurs portes

Pendant la Semaine bleue, l'Union locale des retraités CFDT de Montaigu, (l'ULR), ouvrira ses portes le vendredi 16 octobre. C'est la troisième fois que l'ULR CFDT propose cette animation. Une action relayée cette année, au niveau national : la CFDT Retraités a rejoint le comité national de la Semaine bleue : «**A tout âge : créatif et citoyen !**»

«**Quelles sont les conditions de départ à la retraite ? Nombre d'années de cotisation ? Calcul de la retraite ? Mutuelles...**» Autant de questions auxquelles les permanents de l'union locale pourront répondre le vendredi matin, au local de la CFDT. L'après-midi, dans la salle des Doves, une rencontre animée par Alain Rocheteau, mandaté CFDT et ancien président de la caisse primaire d'assurance-maladie de Vendée ; la santé : quels droits, quels devoirs ? sera le thème abordé par l'animateur.





Une rencontre avec la CFDT lors de **LA SEMAINE BLEUE**

La CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail) n'est pas réservée aux actifs. C'est ce que veulent démontrer ses militants lors de la Semaine bleue. Ces quelques jours, institués au niveau national, sont consacrés à la place des retraités dans la société. Pour se faire connaître, l'Union locale des retraités (ULR) CFDT des Herbiers organise une rencontre avec Dominique Breluzeau (membre de l'instance de gérontologie de l'agglomération de la Roche-sur-Yon) sur le thème «*Et si la vieillesse et l'avancée en âge, au lieu d'être appréhendées comme un déclin, se concevaient comme une opportunité et une chance de mieux s'investir dans la vie sociale, culturelle, philosophique et spirituelle.*»

Autour d'un pot, tous les participants, adhérents et sympathisants CFDT fêteront les 70 ans de la Sécurité sociale

Focus sur l'ULR de Fontenay le Comte

Lors du dernier conseil de l'UTR, Jean-Jacques Couton a retracé l'histoire et la vie de l'union locale des retraités de Fontenay-le-Comte.

L'ULR de Fontenay-le-Comte comprend un vaste territoire sur le Sud-Vendée, qui va du canton de La Châtaigneraie à ceux de Saint-Hermine et de Luçon. Les adhérents sont donc dispersés.

A l'origine, dans les années 1992-1993, René Bély a mis sur pied l'ULR, l'union locale des retraités de Fontenay. Après un petit arrêt, l'ULR redémarre en 1998. L'ULR, retraités et préretraités est créée le 26 avril 2000 (journal officiel) et déclarée en sous-préfecture le 2 mai 2001. Après le décès de René, Pierre Loizeau assure le rôle de secrétaire, puis Daniel Aumand prend la suite.

Son fonctionnement

Les réunions ont lieu au local syndical, situé rue de l'Ancien Hôpital à Fontenay-le-Comte. Depuis un an, nous essayons de rendre nos réunions plus vivantes en utilisant le vidéoprojecteur de l'union locale CFDT. En 2014, le nombre de cotisants est passé de quarante à quarante-six sur le secteur ; le bureau est composé d'un président-secrétaire : Daniel Aumand, d'un vice-secrétaire, Jean-Yves Fiot, d'un trésorier, Jean-Jacques Couton, d'un vice-trésorier Pierre Loizeau. Il y a treize membres inscrits au conseil, mais en réunion on se trouve en général une dizaine.

Nous avons cinq réunions par an.

Un ordre du jour est envoyé avant la réunion.

Lors des réunions, nous commençons par un aperçu sur les informations sociales et économiques du secteur, les entreprises en difficulté, les nouvelles créations. Nous rappelons le compte-rendu du dernier

conseil UTR, ainsi que ceux des commissions (loisirs, développement, santé...). Nous pouvons aussi parler d'un thème particulier qui permet un débat comme les questions de santé, de dépassements d'honoraires, le pouvoir d'achat des retraités, les mutuelles, l'aide à la mutuelle, le rôle des retraités dans les unions locales...

Quatre membres de l'ULR, participent à la tenue des permanences de l'union locale du lundi et quatre font partie du conseil de l'UL. Quatre membres participent au conseil de l'UTR.

Un compte-rendu est fait après chaque réunion et envoyé aux membres.

Les assemblées générales

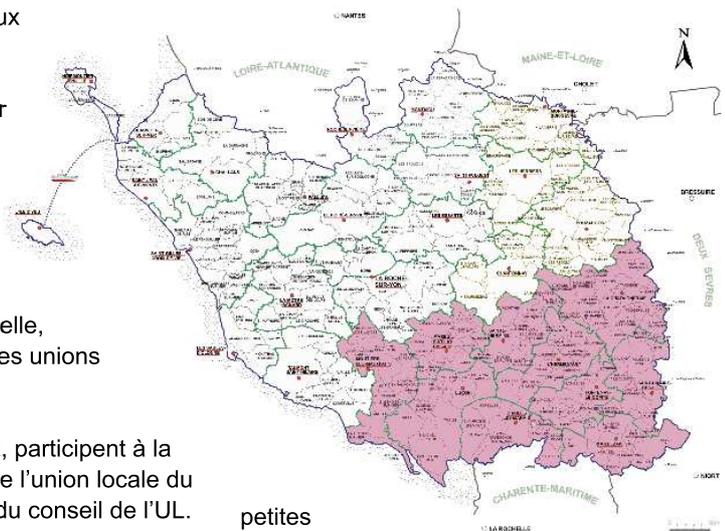
Chaque année une assemblée générale a lieu. On invite les cotisants, mais souvent on se retrouve entre douze et vingt, malgré une information envoyée à d'anciens syndiqués. En plus du rapport d'activités, nous abordons un thème, avec un intervenant.

Les thèmes abordés :

- décembre 2011, la crise économique
- décembre 2012, les mutuelles
- février 2014, le fonctionnement du conseil des prud'hommes et la défense des salariés
- février 2015, les successions, aspects fiscaux et financiers...

Nos projets

Le développement, en motivant les adhérents actifs, nouveaux retraités ; vigilance et actions par rapport aux projets sur l'autonomie des personnes âgées, revendications pour améliorer les



petites retraites. Pour la prochaine assemblée générale un thème a été évoqué : la nutrition avec l'intervention d'une diététicienne.

Les réalités du secteur

A Fontenay, nous avons une UL déjà peu importante en nombre de participants en raison notamment de la fermeture d'usines (SKF en 2009...). L'ULR a donc le souci d'épauler les membres de l'UL en apportant une aide pour la tenue des permanences du lundi et en participant avec quatre délégués au conseil de l'UL.

Au niveau des retraités, nous éprouvons des difficultés pour rejoindre et intéresser même les cotisants du secteur. On les connaît peu. Comment sensibiliser et motiver de nouveaux adhérents ? Un débat qui revient souvent et qui n'est jamais épuisé. Comment appréhender les préoccupations des retraités, anciens CFDT, au niveau santé, mutuelles, problèmes liés aux maisons de retraites ?

En conclusion notre ULR est nécessaire pour montrer la présence de retraités dans la CFDT, porter les revendications des retraités : petites retraites, santé...

ULR la Roche-sur-Yon, assemblée générale et Silver économie

Le 15 octobre dernier, l'assemblée générale de l'ULR de la Roche-sur-Yon et Vendée Centre-Ouest a permis de faire le point sur l'organisation actuelle et à venir de la CFDT chez les retraités dans ce secteur géographique. Plus largement les sujets qui nous touchent, comme l'ensemble des «gens aux cheveux argentés» ont fait l'objet d'un débat animé par notre ami Alain Viaud, secrétaire adjoint de l'UTR.

La seconde partie de la journée, nous a apporté l'éclairage de Magalie Arrivé, membre du Conseil Économique Social et Environnemental (CESER) des Pays de la Loire, rapporteure de l'étude sur la Silver Economie.

La matinée a débuté par l'assemblée statutaire.

Les rapports d'activités, d'orientation et financier ont été adoptés à l'unanimité des quarante deux adhérents présents.

Le rapport d'orientation enrichi par l'apport des interventions de l'assemblée a défini six points prioritaires pour le prochain mandat :

- Poursuivre les permanences pour une meilleure information en direction des adhérents et des syndicats de salariés.
- Proposer des temps d'information.
- Revoir le découpage de notre ULR.
- Agir en proximité par notre présence auprès des adhérents isolés.
- S'investir dans les commissions de l'UTR.
- Poursuivre le partenariat avec le CLIC Entour'âge de La Roche-sur-Yon Agglo.

Alain Viaud est ensuite intervenu sur les priorités de notre engagement en trois points :

- Le syndicat UTR 85 - son importance – plus généralement l'importance d'un syndicat de retraités.
- Le sens de l'engagement des retraités dans le syndicalisme.
- Les attentes des retraités.

Sur le premier point, après une courte présentation de l'UTR, de son fonctionnement et de ses actions, Alain Viaud s'arrête à trois questions qui font débat :

- **Le développement, une nécessité** : seulement 10% des salariés adhérents CFDT rejoignent, une fois en retraite, le syndicalisme CFDT des retraités. Dans le cours du mandat actuel, mille trois cents adhérents actifs de Vendée deviendront des retraités. I

La couverture géographique de l'ULR : L'UTR a souhaité créer deux nouvelles ULR aux Sables d'Olonne et à Challans. Une première réunion est programmée aux Sables d'Olonne fin janvier 2016.

- **L'articulation des structures et leur simplification** : au plan national, l'existence des unions fédérales de retraités est posée; au plan local, il est nécessaire de progresser dans l'intégration interprofessionnelle des retraités (un des rôles des ULR) car la plupart des problèmes posés est à ce niveau.

Le syndicat a toute son importance dans la CFDT : affiliés à la confédération, les syndicats de retraités ont le pouvoir de se prononcer à tous les niveaux de l'organisation sur les orientations et l'élection des responsables. Ils ont aussi le devoir de peser sur les problèmes qui les concernent directement.

Sur le deuxième point, l'engagement dans le syndicalisme des retraités, les motivations sont multiples et toutes respectables dès lors que les valeurs fondamentales qui nous lient sont respectées. Cela dit, collectivement, les retraités CFDT constituent un apport essentiel dans la lutte plus globale de toute l'organisation pour améliorer la situation



de nos mandants et au-delà, de toute la population des salariés et des retraités. Nous avons donc à porter haut et fort nos revendications et à nous impliquer dans les actions de solidarité interprofessionnelle et parfois professionnelle (exemple : notre soutien récent aux camarades de la santé et du secteur social). Solidarité internationale aussi comme notre implication dans le problème actuel de l'accueil des réfugiés.

Au total, le sens de notre engagement n'est-il pas de donner cette image positive de retraités pleinement intégrés dans la vie sociale et sociétale ? Un sujet qui sera largement débattu dans la conférence de l'après midi consacrée à la «Silver économie».

Sur les attentes, Alain Viaud en appelle au débat avec la salle, ce qui a permis de préciser et d'approfondir certains points de l'intervention.

L'après-midi était consacrée au développement du projet sur la «Silver Economie»



Dans les Pays de la Loire le nombre d'habitants de plus de 65 ans est passé de 420 000 en 1990 à 680 000 environ à ce jour. Selon les prévisions de l'INSEE, il devrait être de 1 140 000 en 2040 soit plus d'un habitant sur quatre.

A partir de ce constat, le Conseil Régional a demandé une étude au CESER afin d'étudier comment transformer ce phénomène en richesse, en une opportunité de progrès social et de développement économique.

C'est le résultat de ce travail que nous a présenté Magalie Arrivé :

- Quel rôle pour chacun des acteurs publics et privés ?
- Comment intégrer la variété des situations entre des seniors acteurs et des seniors consommateurs de produits et de services ?
- Comment concilier la volonté régionale de développer l'activité économique liée au vieillissement par rapport au respect des impératifs sociaux ?

Pour en savoir plus sur le rapport : <http://ceser.paysdelaloire.fr/la-silver-economie-en-pays-de-la-loire.html>

Rentrée : une journée à Montaigu

Le pique-nique de rentrée : étape à Montaigu et Treize-Septiers

Après le café et la brioche, soixante dix adhérents de l'UTR sont partis à la découverte de Montaigu, ville d'histoire. Gérard nous conte ce qu'ils ont découvert.

Mille ans d'histoire sont à notre portée, ce n'est pas rien pour un retraité !



Et c'est parti !

L'histoire de Montaigu, qui remonte au IX^{ème} siècle, est marquée par l'invasion des normands qui oblige les habitants de la ville riche de Dirinum (St-Georges-de-Montaigu), à trouver un refuge naturel le plus près possible, ce sera Montaigu sur les hauts de la Maine. La vie s'y développe avec comme partout, des seigneurs.

Un des premiers seigneurs, Maurice II, vers le XII^{ème} siècle, construit la collégiale Saint-Maurice, puis lui succède sa fille, Marguerite de Montaigu, et ainsi de suite jusqu'en l'an 1460 où la menace des anglais sur le Poitou et la Bretagne est permanente.

Continuons tranquillement vers l'église, il fait beau.

En raison de sa trop petite taille l'ancienne église est démolie en 1863 et une nouvelle fut construite sur le même emplacement. A la suite des lois de séparation de l'église et de l'État de 1905, les biens de la paroisse, ayant été confisqués par l'État, ils sont attribués à la commune. Le maire, Joseph Gaillard, cousin de Georges Clemenceau lui offre le coq de l'église. Le coq part à Saint Vincent-sur-Jard.

En 1906, en visite officielle à Montaigu, Georges Clemenceau inaugure le nouvel

hôpital. En souvenir de cette visite et pour célébrer le Père la Victoire, le nom de «Georges Clemenceau» sera donné plus tard à la «Grand'rue», rue principale de la vieille ville de Montaigu. Nous la traversons pour aller vers la place Charles Dugast-Matifeux (1812-1894), érudit local, dont les documents historiques sont très intéressants à consulter. Il est archéologue distingué, lettré délicat, travailleur inlassable, un républicain inébranlable nous dit Gustave Mignen (historien de Montaigu 1848-1924).

Jusqu'en 1854 et leur destruction, cette place accueillait les anciennes halles de la ville et, sous le Second Empire en 1855, elle reçut le nom de «place Sébastopol», en hommage à Napoléon III auquel le très républicain maire de Montaigu, Armand Trastour, s'était opportunément rallié.

Descendons vers la Maine en direction de la digue en chantant.

La digue est un barrage coupant le cours du ruisseau l'Asson, qui vient se jeter dans la Maine. L'eau retenue dans le vallon de l'Asson formait un étang qui protégeait le château des attaques ennemies venues du sud et constituait une réserve de poissons. Les eaux de l'Asson étaient également retenues en amont pour protéger le sud de la ville, créant de nouvelles douves naturelles.



Quinze mètres de large pour une centaine de mètres de long, la digue de Montaigu est un ouvrage défensif monumental. Côté étang, la maçonnerie est composée de pierres en granit, taillées et régulières pour éviter les infiltrations. Côté Maine, la digue était ouverte de canonnières accessibles par une galerie interne descendant

du château. Le soin apporté à son architecture dans le choix du matériau et dans sa construction témoigne de l'intérêt de ce dispositif pour la défense du site.

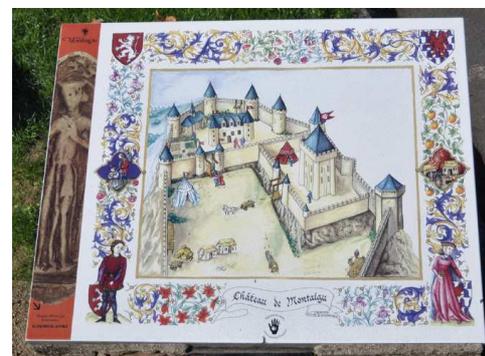
La digue est célébrée dans la chanson populaire «De Nantes à Montaigu, la digue, la digue...». Son origine est énigmatique mais la mélodie remonterait au XV^{ème} siècle. Quant aux paroles, elles auraient pu être écrites par des montacutains voyant une duchesse, tombée dans l'étang, se déshabiller pour sécher ses vêtements...

Connue au-delà de nos frontières, la digue de Montaigu est un monument exceptionnel à redécouvrir



Située à côté de la mairie dans l'enceinte du vieux château, la porte de l'hôpital telle qu'aux XII^{ème} et XXI^{ème} siècles sera notre terminus.

Merci à ceux qui ont participé à la journée pique-nique, merci à l'UL de Montaigu et un grand merci pour nos guides Natalie (office du tourisme) et Jean Soulard qui nous ont fait découvrir la richesse de ce patrimoine que la vieille ville de Montaigu a conservé. Bravo à eux.



Terminus le château (toujours très beau, le temps)

Raconté par Gérard CLAUTOUR

Être raisonnable en toutes circonstances ? Il faudrait être fou...

Raymond Devos

Visite à Bâti-Insert

Après l'apéro préparé par nos accueillants camarades de Montaigu et le repas tiré du sac, une bonne partie de la troupe est partie faire connaissance avec Bati Insert, chantier d'insertion installé à Treize-Septiers.

Les membres du CCAS de Treize-Septiers et les encadrants techniques de l'association nous ont présenté les objectifs.

«Nous proposons une véritable marche vers l'emploi ; Bâti Insert permet d'aller vers le milieu professionnel. Après six mois, 70 à 80% des sorties sont positives».

Bâti Insert accompagne les personnes en difficulté, ouvre les portes de l'emploi à ceux qui restent sur le bas-côté de la route.

L'atelier bois créé en 2001 par Patrick Padou, chef d'entreprise intègre le CCAS. En 2014, une nouvelle activité : le maraichage bio et la construction d'une grande serre sont lancés.

Plus de soixante dix entreprises accueillent les salariés en stage où financent le projet.

Michel Brosset, de l'atelier bois, répond à des commandes où nous fabriquons des objets en bois réalisés à la main, vendus lors des foires-expo, des marchés de Noël et par les comités d'entreprise.

Pierre-Yves Bonnet, de l'atelier maraichage, fournit en haricots, tomates et pommes de terre les maisons de retraite, le restaurant scolaire, la supérette et quelques restaurants.

Pendant la visite nous découvrons le travail des stagiaires et les bâtiments réalisés par les amis de Bâti Insert :

des bénévoles qui :

- accompagnent (cours, remise à niveau, aide en atelier).
- réalisent (aménagement, entretien).
- aident à l'information et l'organisation des manifestations.

Cette visite nous rassure et nous permet de rester optimistes parce que la solidarité, chez nous les retraité(e)s CFDT c'est une valeur qui nous est chère.

Nous retournons rejoindre nos camarades restés jouer aux billes, cartes ou discuter de choses et d'autres. Pour terminer cette journée nous dégustons la brioche avec le verre de l'amitié et nous nous donnons rendez-vous l'année prochaine dans un autre lieu.

L'album-photos de cette mémorable journée



L'agenda

Quelques dates à retenir :

En 2016 : Conseil de l'UTR les 4 février, 21 avril, 30 juin, 6 octobre, 8 décembre

14 janvier 2016 : Galette de l'UTR Vendée à la Roche-sur-Yon (Pensez à vous inscrire !)

22 février 2016 : AG de l'ULR des Herbiers

21 mars 2016 : Ag de l'ULR de Montaigu

7 avril 2016 : AG de la SSR Chimie-Energie

Infos... Infos... Infos... Infos... Infos... Infos... Infos...

L'action sociale AGIRC-ARRCO de 2014 à 2018

Toujours d'actualité un an après, en novembre 2014, «Le retraité militant» proposait un article sur l'action sociale des institutions AGIRC-ARRCO. Nous en avons retenu ces deux points qui peuvent vous concerner particulièrement.

Parmi les quatre priorités pour les quatre années à venir :

«Aider les aidants familiaux en préservant leur équilibre personnel et professionnel, en proposant des actions pour rompre leur isolement et faciliter l'accès aux solutions de répit et en proposant des soutiens psychologiques pendant et après les situations d'aide»

La perte d'autonomie : aide à domicile

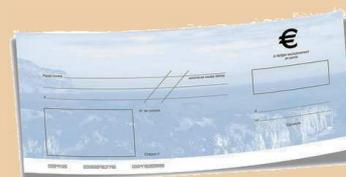
Les caisses AGIRC et ARRCO peuvent financer, sur demande et sur critères sociaux, des actions de soutien à domicile, des travaux d'amélioration de l'habitat, y compris sous forme de prêt. Pour aider les personnes âgées isolées de 80 ans et plus à sortir de chez elles, les caisses AGIRC et ARRCO proposent le dispositif «sortir plus ». Ce dispositif se présente sous la forme d'UN CESU (chèque emploi service universel) qui sert à financer une prestation de transport accompagné

Pour en savoir plus, voir leur site : <http://www.rrco.fr/>

Rappel : cotisations 2015

A l'approche de la fin de l'année, il est utile de rappeler à tous les adhérents et adhérentes qui ne sont pas en prélèvement automatique que les cotisations 2015 doivent être soldées avant le 31 décembre 2015.

Et rappelons à cette occasion que la cotisation syndicale apporte une réduction d'impôt de 66 % de son montant aux adhérents imposables et un crédit d'impôt équivalent aux adhérents non imposables.



ÉLECTIONS REGIONALES 6 ET 13 DÉCEMBRE 2015

Voter est une chance que beaucoup de peuples nous envient.

Voter est donc aussi un devoir.

Les régions sont un atout, notamment pour impulser le développement économique.

L'enjeu est donc d'importance.

Et nous avons des valeurs à défendre, cette fois-ci dans les urnes, à l'heure où l'on sent les montées d'idées populistes voire anti-républicaines.

Au-delà donc du choix de chacun, votez et faites voter les 6 et 13 décembre.

L'ASSECO-CFDT de Vendée

Une association départementale de consommateurs pour un soutien individuel pour ses adhérents dans le cadre d'un litige de la consommation et le surendettement

Une question ? Un conseil ?

ASSECO-CFDT 85

16, bd Louis Blanc BP 129

85004 LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 02.51.37.84.47 - Fax : 02.51.44.87.65

Courriel : cfdt.asseco85@orange.fr

Permanence : mardi de 14 à 17 heures.

Coût de l'adhésion annuelle : 5 euros